

ÉLEVAGE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Transformation agro-alimentaire des produits animaux : Un impératif pour le renforcement du commerce intra et extra régional

Des systèmes de commercialisation en déphasage avec les habitudes alimentaires de la population citadines

La presque totalité du commerce bétail-viande dans la région ouest-africaine est actuellement réalisée à partir d'animaux vivants. Ce mode d'échange rencontre des difficultés liées aux tracasseries administratives (Encadré 1) et aux coûts élevés de manutention et de transport des animaux vivants. A titre d'exemple, le coût de transport et de manutention du bétail sur pied représente entre 40 et 60% de l'ensemble des frais de la commercialisation transfrontalière du bétail sur pied à l'exclusion du prix d'achat des animaux. Les politiques mises en place n'ont pas été favorables au développement du secteur de transformation des produits animaux. Ceci a également contribué à maintenir les échanges intra régionaux des animaux vivants. « En 2003, la part des exportations de la zone sahélienne dans les échanges commerciaux d'animaux vivants de la région représentait : 95 % pour les bovins, 79 % pour les petits ruminants, 3 % pour la volaille et 33 % pour les porcs ».

Pourtant les statistiques indiquent une forte demande des produits animaux transformés. Au Sénégal par exemple, les importations de viande de volaille sont passées de 1.000 tonnes en 1999 à 12.000 tonnes en 2003, soit une augmentation de 110% en 5 ans. Concomitamment, la production moderne locale de poulet est passée de 8.000 tonnes en 2001 à 6.000 tonnes en 2003, soit une baisse de 25% en trois ans.

Une des évolutions des systèmes alimentaires africains souvent négligés est le changement des habitudes de consommation des citoyens ouest africains tourné de plus en plus vers des produits transformés. Face à un système commercial ouest-africain basé sur la matière première, les produits transformés du Nord trouvent des segments de marchés qui leur sont favorables. La promotion de la transformation des produits animaux, en particulier carnés, augmentera la valeur ajoutée des produits animaux. La qualité organoleptique des produits constitue un critère de marketing des produits animaux du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Il existe un décalage entre les modes de consommation alimentaire et les systèmes de commercialisation des produits animaux qu'il faut nécessairement combler.

Encadré 1 : Les entraves au commerce de bétail

- ▶ Les coûts des taxes sauvages liés à ces tracasseries routières connus sous le vocable de « PDG » (Police – Douane – Gendarmerie) oscillent entre 2.000 et 5.000 F CFA par animal
- ▶ La poursuite de certains prélèvements officiels en dépit des dispositions de politiques communautaires régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO sur les produits originaires de la communauté.
- ▶ De plus, il faut ajouter les frais illégaux d'escorte ou de convoyage. Ils varient de 100.000 FCFA à 450.000 FCFA par convoi selon les axes.
- ▶ Les animaux vivants rendus sur le marché des pays importateurs ont donc des prix de revient élevés (au moins 300 000 FCFA/tête de zébu) auxquels s'ajoutent les frais d'abatage.
- ▶ Cette situation conduit les consommateurs à se rabattre sur les découpes en provenance d'Europe, d'Amérique et d'Argentine, souvent de mauvaise qualité nutritionnelle.

Des entraves objectives au commerce du bétail au Sahel et en Afrique de l'Ouest (SAO)

Les pays du SAO doivent donc répondre à l'impérieuse nécessité d'amélioration de l'environnement agro-alimentaire pour stimuler la transformation des produits animaux pour deux raisons majeures :





- ▶ Accroître l'offre réelle des produits animaux dans la région et mieux participer au commerce international ;
- ▶ Améliorer la valeur ajoutée des produits animaux tout en améliorant leur compétitivité vis-à-vis des produits du Nord.

La transformation des produits animaux, utopie ou possibilité : Quelques leçons du passé

3

Cas de la filière bétail-viande

Burkina Faso

L'Office National d'Exploitation des Ressources Animales (ONERA) créé à la fin des années 70 a rapidement sombré, aidé dans la chute par une gestion calamiteuse. En effet, à la mise en place de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou, l'ONERA a été créé et doté de logistique de chaîne du froid pour promouvoir l'exportation de viandes vers la côte ouest africaine. Malheureusement, l'office a opéré sans connaissance approfondie des sous-segments de ce marché et surtout sans professionnalisme, ce qui a engendré des pertes financières considérables lors des expéditions de produits. En outre, certaines fonctions inappropriées attribuées à l'ONERA (notamment la gestion du projet de diffusion du sel gemme) ont contribué à l'échec de cette expérience.

Niger

La Société d'Exploitation des Ressources Animales (SONERAN) créée en 1987 était au cours de sa période de croissance (1976-1983) un modèle de réussite dans le stockage des animaux, l'abatage et la commercialisation : exportation de bétail (Nigeria), de viande (Côte d'Ivoire) et du 5ème quartier (marché local et Nigeria). La SONERAN avait atteint une capacité d'abatage de 250 animaux par jour avec un poids moyen de 500 kg vif. La mauvaise gestion financière et commerciale a conduit à la faillite et la liquidation de la SONERAN, suite à l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) par le Niger dans les années 90. Cette situation a entraîné une perte importante des parts de marché au Nigeria et en Côte d'Ivoire. Conscient des avantages perdus, le gouvernement nigérien a entrepris l'implémentation et la promotion du secteur privé dans la transformation des produits animaux en vue d'une reconquête du marché ouest et centre africain. Ainsi, il est prévu la création prochaine de la Société de Gestion des Abattoirs et la contractualisation avec quelques sociétés en Afrique Centrale, notamment au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Botswana: Un exemple pour le SAO....

La Botswana Meat Commission (BMC) était créée par le gouvernement en 1966 pour coordonner la production de la viande de bovins. Le siège de la BMC est à Lobatse, 75km au sud de Gaborone, la capitale. Le complexe de Lobatse est une installation intégrée comprenant un abattoir (au rendement quotidien de 800 carcasses de bovins et 500 de petits ruminants), une usine de mise conserve, de tannage et autres sous-produits. En 1983, un autre abattoir moderne était construit à Maun (115 carcasses de bovins/jour) et en 1989 à Francistown (400 carcasses de bovins et 115 de petits ruminants./jour). L'abattoir de Maun a du être fermé en 1996 à la suite d'une épidémie de maladie pulmonaire ayant nécessité l'élimination de tous les animaux du ranch de Ngamiland. La BMC est la seule entreprise exportatrice de viande fraîche beaucoup appréciée sur le marché européen pour sa qualité.

Avec des potentialités limitées par rapport au SAO, le Botswana a...

- ▶ un petit effectif de cheptel : 2 à 3 millions de bovins contre plus de 7 millions au Burkina Faso et au Niger.
- ▶ une petite superficie pastorale : 580.000 km²

... développé des Points forts ...

- ▶ Maintien d'une politique commerciale très offensive avec des représentations commerciales au Royaume Uni, en Allemagne, en Grèce et en Afrique du Sud.
- ▶ Investissements soutenus pour se conformer aux normes internationales (ISO 9001 :2000) et l'adoption du processus HACCP dans toute la chaîne de la production à la distribution ;
- ▶ Une intégration horizontale des activités de transformation des produits animaux et dérivés.

.... Pour fournir des produits concurrentiels sur les marchés européens...

Cas de la filière lait


La promotion de la transformation du lait au SAO s'impose du fait de la périssabilité du produit et compte tenu du caractère saisonnier de sa production. D'importantes quantités de lait sont produites en saison des pluies et les pertes peuvent avoisiner 10% selon les statistiques fournies par la FAO. En revanche, en saison sèche les quantités produites sont insuffisantes. Les options de transformation mise en œuvre jusque-là ont consisté à la diffusion des techniques de pasteurisation et de stérilisation. Ces techniques ont l'avantage de préserver la qualité des produits laitiers et d'allonger leur durée de vie. Quelques laiteries ont été construites du temps colonial en Afrique Occidentale Française



Encadré 2 – Des politiques commerciales nuisibles à la production locale et à la transformation du lait local

Les subventions de l'Union Européenne en matière de production laitière sont estimées à près de 2\$ US/vache laitière/jour (16 milliards d'euros par an). Les instruments utilisés sont entre autres le soutien direct aux prix, les quotas de production, les restrictions aux importations et les subventions à l'exportation. Cela engendre des conséquences néfastes :

- ▶ Les marchés ouest africains sont envahis : Au Sénégal par exemple, la valeur des importations de produits laitiers représente en 2002 près de 211000 tonnes. Le lait en poudre représente 75% des importations et 10% du lait liquide. Le lait en poudre provient à 80% de l'Union européenne
- ▶ Une sortie importante de devises : Le Sénégal a payé pour 2002 une facture de près de 22 milliards de francs CFA (33,5 millions d'euros) pour le lait et produits laitiers importés.
- ▶ Des unités de transformation travesties : A Koudougou, au Burkina Faso par exemple, les femmes produisent des aliments lactés (à base de la farine de petit mil délayée dans du lait caillé) avec du lait en poudre importé. Le kilogramme de lait en poudre commercialisé au détail est évalué à 1.700 F CFA (environ 2,59 euros). Ce qui permet de reconstituer un litre de lait au prix de 200 F CFA (0,3 euro). Un litre de lait frais local leur coûterait 300 francs CFA (0,46 euros). A l'évidence, le lait local est moins compétitif pour le prix que le lait importé qui bénéficie de soutiens des pays exportateurs, en particulier les pays européens. La volonté des transformatrices ne peut résister face aux produits importés.
- ▶ Des producteurs laissés pour compte : Témoignage d'un éleveur de la région de Koudougou au Burkina Faso : « Quand j'étais jeune, avec mon père, c'était moi qui fournissais le lait à l'administration française. Aujourd'hui encore, nous pouvons produire du lait toute l'année, à condition d'être sûrs de le vendre à un prix rémunérateur (ce qui veut dire environ 300 FCFA, ou 0,46 euros le litre de lait rendu en ville). Mais nous ne pouvons pas dépenser de l'argent pour nourrir nos vaches si ensuite nous n'arrivons pas à vendre notre lait ».



pour transformer le lait local : les petites unités de transformation laitière à Filingué (Niger) et à Sotuba (Mali), les petites beurreries à Zinder et Niamey (Niger) ; de Gao (Mali), de Labé (Guinée), et deux mini laiteries de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Puis, la transformation du lait local a progressivement été remplacée par celle du lait reconstitué à partir des années de sécheresse des décennies 1970 et 1980, à la faveur de l'aide alimentaire. Aujourd'hui, la situation persiste à cause d'une part l'absence de politiques nationales et/ou régionale favorables à la promotion des investissements dans l'industrie

agro-alimentaire, et d'autre part des perturbations causées par les politiques agricoles des pays du Nord mais aussi celles relatives à la libéralisation (Encadré 2).

Perspective de gain en compétitivité des filières par la transformation des produits

4

Des gains de compétitivité pour conquérir de marchés d'Afrique centrale et du Moyen Orient...Mais les produits transformés ouest africains devraient faire face à la concurrence

Les principaux concurrents du SAO sur le marché international sont :

- ▶ pour les viandes bovines fraîches, réfrigérées, ou congelées: Botswana, Namibie, Afrique du Sud ;
- ▶ pour les viandes ovines/caprines fraîches, réfrigérées ou congelées : Soudan, Ethiopie, Afrique du Sud ;
- ▶ Pour les peaux d'ovins à pré-tannage minéral, chimique ou synthétique : Algérie ;
- ▶ Pour les peaux de caprins à pré-tannage, minéral, chimique ou synthétique : Kenya, Egypte.

Source : Programme Intégré Conjoint CCI/CNUCED/OMC

Mais quel gain de compétitivité par la transformation : Cas de la viande

- ▶ Compétitivité qualité naturelle : Par rapport aux surgelées, les viandes sahéniennes sont considérées de meilleur goût et bénéficient d'une prime de qualité sur les prix ;
- ▶ En 2003, le kilo de viande importée d'Espagne se vendait à Abidjan à 1.200 FCFA (1,83 €) alors que le prix de la viande locale sahénienne était de 1.600 à 1.800 FCFA (2,44 – 2,74 €) : seul une bonne connaissance de la segmentation du marché et un meilleur coût -bénéfice renforcerait la compétitivité des viandes du SAO.

Quelques obstacles majeurs à lever pour booster les filières animales par la transformation

Les obstacles à lever sont de plusieurs ordres :

- ▶ Maîtrise insuffisante de l'offre d'animaux,
- ▶ Insuffisance d'opérateurs privés d'envergure, notamment dans les pays sahéniens,
- ▶ Faible connaissance du marché régional,
- ▶ Absence de stratégie de promotion des exportations,
- ▶ Faible rentabilité si la concurrence des viandes extra africaines persistent.



Synergie des Politiques nationales et régionales d'investissement: Les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest doivent développer des stratégies combinant des approches nationales et régionales pour promouvoir la transformation des produits animaux. Une des options stratégiques est la promotion des investissements privés à travers la facilitation de l'accès aux financements. La seconde stratégie doit prendre en considération la nécessité de la valorisation des avantages comparatifs des pays ou zones. Ainsi donc, l'implantation des unités de transformation à vocation régionale pourrait s'appuyer sur la disponibilité et la proximité de la matière première à transformer. Les scénarii envisageables pour l'implantation de ces unités régionales sont les suivants:

- ▶ Viande porcine et poulets de chair moderne dans certains pays côtiers (Cote d'Ivoire, Ghana, Nigeria par exemple) ;
- ▶ Lait dans les pays sahéliens gros producteurs de bovins (Mali, Niger, Burkina Faso) ou certains pays côtiers (Côte d'Ivoire, Nigeria notamment) ;
- ▶ Viande de ruminants, au Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie, Tchad et Nord Nigeria ;
- ▶ Poulet « bicyclette » et pintade locale au Burkina Faso et au Mali.

Renforcement des capacités de recherche : l'Innovation constitue un aspect important de la qualité et de la compétitivité. Les pays du SAO devraient mettre en place des politiques visant le renforcement des capacités humaines, infrastructurelles et institutionnelles. Le principe de valorisation des avantages comparatifs devra également être observé dans le secteur de l'innovation. La mise en place d'institutions, centres de recherche et laboratoires, devrait permettre de développer une recherche-développement adaptée aux unités de transformation en terme d'accréditation pour la mise point de produits animaux répondant aux normes internationales.

Comment procéder au niveau national et régional ?

Au niveau des États

1. Créer un environnement plus incitatif pour l'émergence et le renforcement des initiatives privées dans l'agro-alimentaire des produits animaux :
 - ▶ Révision de la fiscalité & coût de l'énergie ;
 - ▶ Création d'un fonds (facilité de crédit avec des taux d'intérêt bonifiés, ...) en appui aux initiatives privées ;
 - ▶ Politiques commerciales nationales plus cohérentes et favorables au développement du secteur de la production locale.
2. Promouvoir l'émergence de professionnels de l'agro-alimentaire des produits animaux:
 - ▶ Appuyer la création d'organisations de professionnels en agro-alimentaire des produits animaux ;
 - ▶ Appuyer le renforcement des capacités des acteurs pour promouvoir les Bonnes Pratiques de Transformation (BPT) et le respect des normes de qualité ;
 - ▶ Promouvoir la formation et la recherche en technologie agro-alimentaire des produits animaux pour les besoins d'accompagnement de l'accréditation des unités de transformation selon les normes internationales.

Au plan régional

1. Promouvoir le développement d'initiatives régionales dans la transformation agro-alimentaire des produits animaux :
 - ▶ Créer un environnement incitatif régional pour des investissements privés étrangers dans le secteur – « Joint Venture » ;
 - ▶ Coopération sud-sud ou nord-sud, etc. ;
 - ▶ Mettre en place des Programmes d'investissement régionaux en appui aux initiatives régionales de transformation agro-alimentaire des produits animaux – Engager les organisations économiques régionales (UEMOA, CEDEAO, etc.) pour l'élaboration et la mise en œuvre de tels programmes.
2. Favoriser la spécialisation et l'accréditation de laboratoires de référence régionaux selon les normes internationales (ex : Normes UE) pour la certification des produits animaux transformés :
 - ▶ Promouvoir l'établissement d'infrastructures scientifiques d'analyse et mécanismes de certification ;
 - ▶ Appuyer le développement de mécanisme de création et de promotion de labels produits animaux transformés ouest africains ;
 - ▶ Appuyer la spécialisation des Centres ou unités de formation professionnelle dans le secteur de la transformation

**Pour plus de détails, consulter le document complet :
« L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis
dans la perspective d'un renforcement du marché régional »
disponible sur le site du CSAO : www.oecd.org/sah**



CSAO/OCDE

2 rue André Pascal – 75775 Paris Cedex 16 – France
Tél. : +33 (0)1 45 24 19 82 – Fax : +33 (0)1 45 24 90 31
Site web : www.oecd.org/sah
Contact : SibiriJean.ZOUNDI@oecd.org